



Bulletin du régime de retraite

Numéro 13, janvier 2010

Le conseil de retraite se tourne vers l'avenir pour son financement et ses placements

Le régime de retraite de l'Église Unie est un régime de pension à prestations déterminées, c'est-à-dire basées sur la moyenne en carrière des gains admissibles à une rente de ses membres. Ceux-ci cotisent un pourcentage de ces gains, tout comme les charges pastorales ou autres unités de ministère y contribuent comme employeurs.

Le grand défi

Le régime de retraite de l'Église Unie est arrivé à maturité, ce qui veut dire que le nombre de ses cotisants – employés-es et employeurs – est à la baisse. Il y a de moins en moins de nouveaux membres et ceux-ci ont tendance à être plus âgés car – exemple – beaucoup d'entre eux ne s'engagent dans l'Église qu'après une première carrière.

Il en résulte que les rentes de retraite qui s'additionnent aux frais administratifs s'élèvent à environ 60\$ millions par année, alors que les cotisations des membres et des employeurs n'atteignent que 17\$ millions. Les 43\$ millions manquants doivent donc provenir des gains du portefeuille de placement du fonds de retraite.

Tenir nos promesses

Puisque nos placements jouent un rôle clé pour la stabilité du régime, le conseil de retraite et ses comités chargés de l'intendance des fonds considèrent toujours avec soin tout changement à la stratégie d'investissement. Notre stratégie de placement conservatrice a fait ses preuves, et c'est ce qui a permis à notre régime de s'en tirer remarquablement bien lors de la récente crise économique. Aujourd'hui et à l'avenir, nous devons nous assurer que nos placements génèrent un revenu régulier et prévisible, tout en respectant les principes directeurs du Statement of Beliefs and Guiding Principles (en anglais au www.united-church.ca/minstaff/pension/principles#funding) et de l'investissement responsable (Responsible Investment). Ainsi, nous demeurons confiants que nos investissements nous permettent de tenir nos promesses envers nos membres, conformément à l'esprit de l'Église Unie.

Gestion active

Une des stratégies du conseil de retraite, conseillée principalement par le comité d'investissement, est celle de la gestion active du portefeuille : les placements sont gérés directement par un certain nombre de responsables de placement, plutôt qu'investis passivement. Ces personnes sont spécialisées dans une catégorie donnée d'actif (comme les obligations ou le marché boursier), et leur travail est évalué selon des critères de performance. La gestion 'active' est sensée générer des revenus de placements plus élevés. Ainsi, le conseil de retraite et le comité d'investissement examinent soigneusement les critères de rendement de manière que le fonds, et par extension, les membres du régime, enregistrent effectivement ces gains supérieurs.

Investissement responsable

Nous travaillons très fort pour que nos stratégies de placement correspondent aux enjeux complexes de l'investissement responsable. Dans une première étape, déjà en cours, nous voulons élaborer un cadre solide pour témoigner de l'esprit de l'Église Unie de manière fiscalement responsable et nous permettre de faire des placements dans des secteurs qui représentent un défi potentiel (l'exploitation de l'or, par exemple). Le Rapport annuel, qui paraîtra en juin 2010, poursuivra le débat sur ce sujet.

Séminaires pré-retraite

Pour bien vous préparer à la retraite, ces sessions d'information pré-retraite constituent un moyen pratique de vous renseigner sur les régimes d'avantages sociaux et sur le régime de pension de l'Église Unie pour les retraités. Pour organiser un de ces séminaires dans votre région, il suffit de contacter la personne responsable des retraites de votre consistoire ou de votre synode.

Le Synode des Maritimes organisera un de ces séminaires au printemps 2010 (le lieu et la date seront annoncés). Contactez le membre du personnel responsable de ce projet, le pasteur Kendall Harrison, par courriel au kharrison@marconf.ca ou par téléphone au 506-536-1334 (bureau).

Un autre type de forum sur la retraite est le 'lunch des retraités' qui combine information et célébration sur ce thème. Parlez à la personne responsable de ce type d'événement de votre synode ou de votre consistoire, et demandez-lui d'en organiser un dans votre région !

Un Rapport annuel vert

Cette année, le conseil de retraite a pris des mesures pour diminuer l'impact environnemental de la communication des informations importantes au sujet du régime. *Prévoir* est maintenant offert en ligne dans un format simplifié (moins de pages) et facile à imprimer. Il en sera de même pour le Rapport annuel du régime de retraite lorsqu'il paraîtra en juin 2010.

Si vous désirez qu'on vous avise lorsque la version électronique du Rapport annuel 2009 du régime de retraite sera disponible en ligne, envoyez simplement un courriel à **4sight@united-church.ca** avec votre numéro d'employé--e, vos nom et prénom, ainsi que votre adresse courriel. En ce qui concerne *Prévoir*, vous recevrez une brève note ainsi qu'un lien vers ce bulletin sur le site Web de l'Église Unie. Si plusieurs personnes reçoivent le bulletin *Prévoir* chez vous, voilà une excellente façon d'éviter la duplication.

Gardez le contact !

N'oubliez pas d'informer le Centre de retraite et d'avantages sociaux de l'Église Unie de tout changement personnel ou professionnel à votre dossier. Pour les personnes inscrites auprès de ADP, ces changements se feront automatiquement par l'entremise de votre trésorier-ère ou de l'administrateur-trice de la paye.

En ligne : **www.united-church.hroffice.ca**

Par téléphone : 1-888-657-4607 (Centre de retraite et d'avantages sociaux)

Par courriel : **united-church@hroffice.ca**

Vous avez des commentaires, des questions ou des idées pour ce bulletin? N'hésitez pas à nous contacter au 1-800-268-3781, poste 3161, ou écrivez à **4sight@united-church.ca**